CERTIFIÉ CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS 2ICS** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : **84 Voie du Toec 31300 TOULOUSE** — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : **4 8 0 6 4 6 9 4 2 0 0 0 2 3** — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *		Frais d'établissement *	AB		AC			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement*	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 999	AG	2 999		
		Fonds commercial	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK			
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	6 099	AU	6 099		
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS		CT			
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	960	BE		960	960
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	300	BI		300	300
		TOTAL (II)	BJ	**10 359**	BK	**9 099**	**1 260**	**1 260**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	732 842	BY	30 780	702 062	371 362
		Autres créances (3)	BZ	412 971	CA		412 971	285 461
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	339 657	CG		339 657	184 031
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3) *	CH	1 507	CI		1 507	5 715
		TOTAL (III)	CJ	**1 486 977**	CK	**30 780**	**1 456 197**	**846 569**
		Frais d'émission d'emprunt **(IV)**	CW					
		Primes de remboursement des emprunts **(V)**	CM					
		Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * **(VI)**	CN					
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**1 497 335**	1A	**39 879**	**1 457 457**	**847 829**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 300 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise **SAS 2ICS** — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 3 500)	DA	3 500	3 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	350	350
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	238 062	238 051
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**5 260**	**12**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**247 173**	**241 912**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	13 478	53 988
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	67 076	2 714
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 055	3 055
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 023 363	464 571
	Dettes fiscales et sociales	DY	99 467	69 212
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 845	6 147
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		6 230
	TOTAL (IV)	EC	**1 210 284**	**605 917**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**1 457 457**	**847 829**

RENVOIS					
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 207 229	589 300
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Etats financiers au 31/12/2025

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 457 457 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 3 988 792 euros et un total charges de 3 983 531 euros,dégageant ainsi un résultat de 5 260 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2025 et finit le 31/12/2025.

Il a une durée de 12 mois.

Régles et méthodes comptables

1 - Référentiel comptable appliqué

Les comptes annuels ont été établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en France selon les dispositions du PCG (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2 - Changement de règles et de méthodes comptables

L'application du règlement ANC 2022-06, à compter du 1er janvier 2025, a conduit à une modernisation de la présentation et du contenu des comptes annuels, sans modification substantielle de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité.

Règles et Méthodes Comptables

Ce changement de règlementation comptable a entraîné :

- une évolution de la présentation du bilan et du compte de résultat, notamment en :
  - supprimant les postes de transferts de charges (comptes 791, 796 et 797) ;
  - redéfinissant strictement le périmètre du résultat exceptionnel, désormais limité aux produits et charges liés à un évènement majeur et inhabituel ou à certaines écritures fiscales et comptables spécifiques ;
- des regroupements et reclassements de certains postes afin de se conformer au nouveau modèle des états financiers.

Ces modifications sont strictement des changements de présentation et n'affectent ni les méthodes d'évaluation, ni le résultat net, ni les capitaux propres de la société.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités de façon rétrospective.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Intégration fiscale

La SAS 2ICS est intégrée dans un groupe fiscal depuis le 1er janvier 2024 dont la société tête de groupe est la SAS EOS MANAGEMENT.

Elle enregistre une charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	2 999					2 999
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 999					2 999
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	1 285					1 285
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 814					4 814
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 099					6 099
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	960					960
	Prêts et autres immobilisations financières	300					300
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 260					1 260
	TOTAL	10 359					10 359

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			2 999			2 999
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			2 999			2 999
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			1 285			1 285
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			4 814			4 814
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			6 099			6 099
	TOTAL			9 099			9 099

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse-ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	25 440	5 340		30 780
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	25 440	5 340		30 780
	TOTAL GENERAL	25 440	5 340		30 780
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation		5 340		
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Charges à payer (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	70	93	(23)	-24,75
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	291 670	157 106	134 564	85,65
Dettes fiscales et sociales	42		42	
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	2 363		2 363	
TOTAL	294 145	157 199	136 946	87,12

Produits à recevoir (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	5 098	27 720	(22 622)	-81,61
Autres créances	74 938	32 548	42 390	130,2
TOTAL	80 036	60 268	19 767	32,80

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	1 507	5 715	(4 208)	-73,63
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	1 507	5 715	(4 208)	-73,63

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	300	300	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	732 842	732 842	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	232 282	232 282	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	79 814	79 814	
	Débiteurs divers	100 875	100 875	
	Charges constatées d'avance	1 507	1 507	
	TOTAL DES CREANCES	1 147 620	1 147 620	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	30 196		

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	13 478	13 478		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 023 363	1 023 363		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	99 425	99 425		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	42	42		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	67 076	67 076		
	Autres dettes	3 845	3 845		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 207 229	1 207 229		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	40 487			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	2 714			

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	35,00	100,0000	3 500,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	35,00	100,0000	3 500,00

2ICS
Société par actions simplifiée
au capital de 3 500 euros
Siège social : 84 Voie du Toec 31300 Toulouse
480 646 942 RCS TOULOUSE
(la "Société")

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2026

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

L'Associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à un montant de 5 260 euros comme suit :

- Résultat Bénéficiaire de l'exercice	5 260 €
- En totalité au compte « Autres réserves »	5 260 €

Compte tenu de cette affectation, le compte « Autres réserves » est porté à 243 322 euros et les capitaux propres de la Société sont de 247 173 euros pour un capital social de 3 500 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenus distribués	Eligibles abattement art. 158-3-2 CGI	Non éligibles abattement art. 158-3-2 CGI
31/12/2024	Néant	-	-
31/12/2023	Néant	-	-
31/12/2022	20 000,42 €	-	20 000,42 €

Extrait certifié conforme par la Présidente

2iGroup
Monsieur Adrien VINCENT